SUPPRESSION DU ROND POINT DE GIRAC : NON À L’ÉCOLOGIE PUNITIVE

Sans information ni concertation, et contrairement au projet initial, la Métropole a prévu de supprimer, dans le cadre de l’installation de la ligne 5 du tramway, l’accès direct à Prades-le-Lez. Les Pradéens auront l’obligation de « pousser » jusqu’au rond-point d’Agropolis pour se rendre à Clapiers/Castelnau et jusqu’au rond-point de Botanic pour rentrer sur Prades-le-Lez en provenance de Montpellier.

Lors du Conseil Municipal du 23/03/2022, alors que nous les interpellions sur ce projet aberrant, la majorité nous avait précisé que le projet n’était pas acté, que la suppression de ces échangeurs génèrerait une économie d’environ 6 millions d’euros pour la Métropole et permettrait l’apaisement de la circulation sur Prades-le-Lez.

Curieusement, à l’occasion de la réunion publique du 19/11/2022, animée par la Métropole, Mme la Maire a affirmé découvrir certains points de ce projet et ne pas y être favorable.

Ultime rebondissement, au dernier Conseil municipal du 15/12/2022, alors que des propos douteux sur l’intégrité des associations écologistes engagées contre ce projet ont été tenus, avec son 1er adjoint et le délégué à la démocratie locale, elle a enfin assumé être en accord avec la suppression des flux directs vers Prades : « le temps de l’automobile est terminé, place au vélo ou au tram ! »

Comme lors de la campagne, nous maintenons fermement, sur le fond, que la transition écologique est une priorité. Toutefois, sur la forme, cette révolution sociétale nécessite une conduite du changement démocratique, des mesures pédagogiques et préventives et une équité de traitement entre les populations, au risque d’une fracture écologique grave. La contrainte et l’opacité n’ont pour finalité que d’opposer les gens (automobilistes et cyclistes) aux différents projets et entre eux.

L’Écologie sera démocratique et apaisée ou ne sera pas.

Les Citoyens de Prades-le-Lez sont mobilisés et adhérent au Collectif GIRAC composé d’associations des trois communes concernées Clapiers, Montferrier et Prades-le-Lez.

Nous vous invitons, pour plus d’informations sur les conséquences catastrophiques de ce projet, à suivre notre Facebook et à nous re-oindre dans cette mobilisation.

BONNE ANNÉE 2023

Élise Le roy, Rachid Khenfouf, citoyensdepradeslelez@gmail.com